



Mutation et problème de transport

Par **zellgreg**, le **16/09/2008** à **20:15**

Bonjour,

Je suis actuellement employé dans une entreprise sur Montpellier.

Mon groupe se développe dans toute la France et une entreprise est montée sur Nîmes, j'ai fait une demande de mutation qui a été acceptée et le siège me dit par téléphone à plusieurs reprises que je devrais commencer sur Nîmes fin septembre, début octobre.

Courant août je commence la recherche de mon futur appartement que je trouve, j'emménage et quitte mon ancien appartement sur Montpellier le 01 octobre. Entre temps je reçois un courrier me précisant que je dois commencer sur Nîmes le 8 septembre. Malgré quelques contraintes kilométriques, je me débrouille pour assurer le coup mais 2 ou 3 jours après je reçois un appel me disant que finalement ma date de mutation se situerait plutôt courant du mois de novembre.

Mon problème est le suivant :

- 1- Je n'aurais plus d'appartement sur Montpellier à partir de fin septembre
- 2- Je n'ai pas le permis de conduire
- 3- Le temps de trajet domicile travail est d'un peu moins de 2 heures et n'est pas compatible avec mes horaires de travail. (elles devront être aménagées.)

Après plusieurs essais de négociation avec la direction, mon problème n'a pas avancé. La dernière réponse de leur part fut : Nous avons accepté la mutation, alors acceptez nos conditions.

Que faire, quels recours possibles?